



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E95014

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2025

ÉDITÉ LE 06/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2006

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 09/10/2024
19 523 145

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 601251614

Siret : 601 251 614 00108

Code NACE : 4671Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H12973N

Assurance Responsabilité Civile :

AXA CSA XFR0066500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : BOLLORE ENERGY (AGENCE)

93 RUE DE LA CHARTE
RIEDISHEIM
BP 1106

68400 RIEDISHEIM

Téléphone : 03 89 44 70 23

Portable :

Site Internet :

E-mail : be.mulhouse@bollore.com

Responsabilité légale :

BOLLORE SE (055 804 124) / COMPAGNIE DE GUILVINEC (451 084 008) /
COMPAGNIE DE PORT-MANECH (479 915 373)

Fax : 03 89 44 47 15

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/07/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/05/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.